



VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 1er mars 2024

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la ville de Rambouillet se réunira **le jeudi 7 mars 2024 à 20h00** précises, en salle du conseil municipal à l'hôtel de ville, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

## ORDRE DU JOUR

### Remise des insignes au conseil municipal des jeunes

00 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

### FINANCES

- 01 - Motion concernant les mesures de compensation financière de l'Etat et la garantie. d'une forme d'autonomie financière pour les conseils départementaux.
- 02 - Le débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2024.
- 03 - Attribution d'avances de subventions aux associations et organismes.
- 04 - Autorisation de dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2024.
- 05 - Modification du plan d'amortissement des biens selon l'instruction M57.

### COMMANDE PUBLIQUE

- 06 - Autorisation de signer l'accord-cadre n°2023M07 concernant l'impression de supports de communication.
- 07 - Autorisation de signer l'accord-cadre n°2023M08 concernant la maintenance et l'exploitation des infrastructures d'eaux pluviales.
- 08 - Attribution et signature de l'accord-cadre n°2023PA17 concernant les travaux de requalification de voiries.
- 09 - Attribution et signature de l'accord-cadre n°2023PA18 concernant les prestations de sécurité « surveillance des festivités et manifestations communales ».
- 10 - Attribution et signature de l'accord-cadre n°2023PA20 concernant les travaux de reprise de concessions funéraires et la réalisation d'ossuaires (2 lots).

### RESSOURCES HUMAINES

- 11 - Mise à jour du règlement du temps de travail des agents de la ville de Rambouillet.
- 12 - Création d'emplois saisonniers.
- 13 - Création du poste d'Inspecteur(trice) hygiène et salubrité publique.
- 14 - Création du poste d'ingénieur en charge de la gestion des eaux pluviales urbaines.
- 15 - Création du poste de coordinateur(trice) des agents de restauration.
- 16 - Ajustement du tableau des effectifs.
- 17 - Ajustement du tableau des emplois.
- 18 - Taux 2024 des prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune.

### HABITAT

- 19 - Conventions de gestion en flux des contingents de réservation des logements locatifs sociaux avec les bailleurs sociaux : Les Résidences Yvelines Essonne, Domnis, I3F, Seqens, et la S.E.M.I.R.

### **AFFAIRES CULTURELLES ET PATRIMOINE**

20 - Adhésion de La Lanterne et du Musée Rambolitrain au dispositif « Pass + » mis en place par le Conseil départemental des Yvelines.

21 - Adhésion de La Lanterne au dispositif « Chèque Culture UP » mis en place par la Coopérative du groupe UP.

### **POLE FAMILLE**

22 - Petite enfance - Modification du règlement de fonctionnement des crèches et multi-accueils municipaux.

### **POLE CONVIVIALITE**

23 - Vie associative - Fixation des bourses et des prix pour la fête du muguet.

### **COMMUNICATIONS DU MAIRE**

### **DECISIONS DU MAIRE**

### **QUESTIONS ORALES**

### **QUESTIONS DIVERSES**

Les documents non joints à la convocation sont consultables au secrétariat général.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,



Véronique MATILLON